



18 juillet 2024

Consultant Agréé Timmi Absences

Validation des acquis

Ce document atteste que **Nicolas CAPLIER** a fini la formation "Acquisition des compétences Timmi Absences"

Résumé de la formation : Ce certificat atteste que le consultant peut déployer la solution de congés et absences de Lucca.

délivrée par LUCCA

Pour vérifier l'authenticité de ce document, vous pouvez contacter Société Lucca // consulting-partenaires@lucca.fr

Référence : 8052442272290683

Vous pouvez aussi retrouver ce document sur Internet à l'adresse suivante : <https://lucca.360learning.com/redirect/api/certification/8052442272290683>